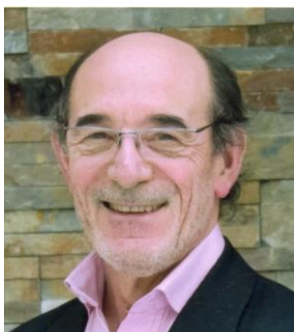


Edito



Stress, angoisse et CFDT

Quelle période difficile. Catastrophes climatiques sur tous les continents, migrations dictées par la famine ou l'oppression, montée des conflits armés dans le monde et à nos portes contre l'Ukraine, actes terroristes du Hamas contre Israël et leurs répercussions en France... sont autant de sujets anxiogènes, sources de stress, d'angoisse, de peur du lendemain et de crainte des autres, de l'autre.

Avec le développement de l'information en continu et des réseaux dits sociaux, lorsqu'une bombe éclate et fait des dizaines de victimes, nous avons l'impression d'en ressentir le souffle jusque dans notre salon. Lorsqu'un professeur est assassiné, nous sommes tous des enseignants. Terrible époque.

Avec moins de ravages humains mais tout autant de bêtise haineuse, nos locaux CFDT de l'Union départementale à Bordeaux et ceux de l'Union régionale à Pessac ont été victimes d'actes de vandalisme, revendiqués par des groupuscules d'extrême-droite.

Et le syndicalisme CFDT là-dedans ? Comme dans toute notre histoire, nous restons soudés, façonnés par nos valeurs de solidarité, d'émancipation et de démocratie. Pas facile face à des fanatiques.

A notre niveau, syndicat départemental de retraités, soyons humbles, nous n'avons pas ou peu de prise sur ces événements. Nous pouvons simplement, et c'est déjà beaucoup, manifester notre compassion aux victimes et notre détestation aux auteurs. Nous pouvons en appeler à la raison et dénoncer ceux qui surfent sur ces malheurs pour leurs fonds de commerce électoraux. Mais avant tout, concrètement, c'est à nos adhérentes et adhérents, à nos familles, amis et voisins, que nous devons nous consacrer. Apporter du lien social, de l'apaisement et du réconfort pour les aider à traverser au moins mal cette période. Nous nous y engageons.

CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE

Que peut-on faire pendant les vacances d'été ?

Nous, les retraités, partons, quand nous le pouvons, en vacances en juin ou septembre.

Pourquoi : moins de monde, le prix des locations plus abordables et les petits enfants à l'école. La liberté !

Mais alors que faire en juillet et août quand nous ne gardons nos petits enfants ?

Cette année, j'ai découvert « **L'ETE METROPOLITAIN** ». C'est une quarantaine d'artiste et de compagnie qui nous font partager pendant 6 semaines des émotions et des créations, dans des endroits insolites le plus souvent en extérieur dans la douceur des derniers rayons de soleil (au bois du Bouscat, au parc Treulon à Bruges, au musée de la vigne et du vin à Gradignan...)

Des spectacles gratuits où danseurs, musiciens, jongleurs, comédiens côtoient dans cette programmation des marionnettistes, poètes, dessinateurs, magiciens... Toute une effervescence artistique qui amène curiosité chez le spectateur.

Des spectacles de grande qualité qui ont rendu nos émotions plus fortes et nos regards plus aiguisés face au monde qui nous entourent.

Je me suis divertie, nourrie, échangé avec les spectateurs et les artistes. Se retrouver entre amis lors de ces spectacles m'ont fait un bien fou.

Je serai au rendez-vous l'année prochaine !

Marielle Dussol

Connaître ses droits et les faire connaître

C'est le b.a.-ba du syndicalisme. Nous l'avons vécu dans notre vie professionnelle. Nous pouvons la vivre dans notre vie de retraités.

Par exemple faisons connaissance avec l'ASEPT ! Association Santé Education Prévention sur les Territoires de la Gironde.

Cette asso est financée par les différentes caisses de retraites. Elle est donc ouverte à l'ensemble des retraités du département et propose des ateliers ou des conférences sur tous les territoires. C'est gratuit !

Quelques exemples de propositions :

- bien-être et gestion du stress,
- nutrition,
- numérique,
- yoga du rire...

Personnellement j'ai participé à deux ateliers : j'ai été enchanté et je vous invite à les découvrir par vous-même.

Car je crois que le secret du bien vieillir est de sortir de l'isolement et de participer à des actions ou ateliers adaptés à la vie des retraités.

ALLEZ-Y et très probablement, vous aurez envie d'y retourner... et de le faire connaître autour de vous !

Site : <https://www.asept-gironde.fr/> tél : 05 57 99 79 39

Guy Rambaud

Une comédie musicale



La CARSAT Aquitaine et les MSA d'Aquitaine présentent leur nouveau spectacle original et décalé, alliant théâtre, musique et danse. 1h20 d'humour et d'esprit pour aborder la prévention à tout âge et inciter chacun à prendre soin de soi et des autres. Par téléphone 09.70.26.74.75 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 18h

Le 27 novembre 2023 à 16h à MERIGNAC - SALLE DU PIN GALANT

Le 10 janvier 2024 au BOUSCAT - L'ERMITAGE COMPOSTELL

Le 28 juin 2024 à ARCACHON – THEATRE OLYMPIA

C'est l'histoire de ...

Mireille et Henry, sexagénaires retraités et dynamiques, vivent en Aquitaine. Très complices, leurs journées sont emplies de sorties, de découvertes culturelles et gastronomiques.

Tout va donc pour le mieux... jusqu'au jour où Sam, leur petit-fils de 20 ans, déprimé, débarque chez eux pour deux jours. Seulement deux jours. Mais cela précipite Mireille et Henry dans un gouffre de perplexité : c'est qu'ils n'avaient absolument pas prévu sa venue. Et cela contrarie fortement leurs plans.

Comment s'y prendront-ils pour que Sam ne végète pas sur leur canapé, et surtout pour qu'il reparte le plus vite possible, leur rendant ainsi leur liberté ?

Aides au logement pour les retraités

Nous vous avons fait un récapitulatif des types d'aide pour le logement et pour l'amélioration de l'habitat :

- De la CAF (Caisse d'Allocations familiales)
- Du Conseil Départemental
- Des Caisses de retraites (régime de base et complémentaire)
- De l'Etat : « MaPrimRénov »

1/ Les aides de la CAF

- L'APL (aide personnalisée au logement)

Pour les locataires ou les propriétaires accédant à la propriété en résidence principale.

Possibilité d'attribution aux retraités en EHPAD, en RPA, en résidence-services ou hébergés chez des accueillants familiaux.

Le montant est soumis à conditions de ressources et le logement soumis à des critères de surface minimale et de salubrité.

- L'**ALF** (allocation de logement familial)

Pour une famille ayant à charge une personne âgée de plus de 65 ans.

- L'**ALS** (allocation de logement à caractère social)

Pour les retraités résidant en HLM. Dans ce cas l'allocation est directement versée au bailleur et vient en déduction du loyer restant à charge.

Ces 3 aides ne sont pas cumulables mais si vous n'êtes pas éligibles à l'une d'entre elles vous pouvez néanmoins solliciter un prêt personnel auprès de la CAF pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

2/ Les aides du Conseil Départemental

- L'**APA** (Allocation personnalisée d'autonomie)

Pour faire face en totalité ou en partie aux dépenses nécessaires afin de pouvoir rester à votre domicile ou en EHPAD.

La demande doit être effectuée auprès du Conseil départemental dont vous dépendez.

Le montant de l'APA est attribué en fonction de la grille nationale AGGIR (calcul du niveau de dépendance de la personne du GIR 1 à 4).

Après le décès de la personne qui en bénéficiait, l'APA n'est pas remboursable (ou récupérable) sur la succession. Cela signifie que les montants perçus ne diminueront pas l'héritage laissé et que le patrimoine de la personne restera intact

- L'**ASP**A (Allocation de solidarité aux personnes âgées)

L'ASP est une allocation pour les personnes de 65 ans ou plus dont les ressources ne permettent pas de vivre décemment. Si vous percevez une ou plusieurs allocations ou prestations sociales en plus, il est possible de les cumuler avec l'ASP dans certains cas..

- L'**ASH** (Aide sociale à l'hébergement)

Pour la prise en charge de tout ou partie des frais d'hébergement d'une personne âgée en établissement ou chez un accueillant familial.

Ces 2 aides sont cumulables.

3/ Les aides possibles des caisses de retraites

Toutes les caisses de retraites quel que soit le régime disposent d'un fonds d'action sociale leur permettant d'accorder des aides exceptionnelles notamment pour des travaux d'adaptation du logement dans le cadre du maintien à domicile.

D'une manière générale les caisses appliquent un barème en fonction des ressources de l'assuré.

Adresser directement la demande à la caisse du régime de retraite base ou du régime complémentaire.

4/ Aide de l'Etat : « MaPrimRénov »

Elle permet un financement pour lutter contre la précarité énergétique et donc pour effectuer des travaux de rénovation concernant essentiellement les systèmes de chauffage, l'isolation, la ventilation.

Elle concerne les propriétaires ou copropriétaires occupants ou les bailleurs.

Elle s'adresse aux ménages ayant des revenus modestes ; le montant de la prime est calculé en fonction du RFR (revenu fiscal de référence).

La prise en charge financière se fait sur facture acquittée. Elle est plafonnée à 50% du montant total du chantier avec un maximum de 35000 € (mise à jour 2023).

Depuis le 01/01/2023 ne sont plus concernés les travaux dits « mono tâches » comme isolation des combles/isolation des murs extérieurs ou intérieurs/isolation des toits terrasses ou aménagement des combles.

Sur le site internet mis à jour en juin 2023 <https://maprimrenov.gouv.fr> vous trouverez la liste détaillée des travaux éligibles à la prime.

Ces travaux doivent être réalisés par des artisans professionnels agréés RGE (reconnus garants de l'environnement).

La demande de prime se fait directement sur le site internet précité.

Marie-Claire Bourdonneau

Signal Conso, pour une expérience d'achat plus sereine

Signal Conso est une application pour smartphones, elle permet de signaler d'éventuels problèmes avec un commerçant.

Elle est gratuite et surtout, émane d'un organisme tout à fait officiel, la DGCCRF (direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes).

Elle permet de signaler les problèmes entre le consommateur et le commerçant, et favorise le règlement amiable.

Comment ça marche ?

Il suffit de télécharger l'application, puis sélectionner la catégorie de problème et détailler notre expérience. Le professionnel sera alors alerté par la DGCCRF pour tenter de corriger les difficultés.

Quel est l'intérêt ?

Pour le consommateur, une voie directe pour signaler un problème, une mauvaise expérience, et de trouver un arrangement facilement.

Pour le commerçant, les signalements peuvent lui servir à améliorer ses services et corriger les erreurs.

Retraités, nous sommes de plus en plus nombreux à bien utiliser nos téléphones mobiles. Cette application est très intuitive et facile d'accès. Mais dans ce monde de plus en plus numérique et automatisé, il nous reste aussi le contact humain, direct, avec les professionnels pour faire part de notre mécontentement. Les deux sont ne sont pas incompatibles.

La vie de l'UTR

Comité régional

L'UTR a participé au Comité Régional (mi-mandat entre deux congrès) qui se déroulait à Brive La Gaillarde.

75 syndicats et UTR de la Nouvelle Aquitaine étaient au rendez-vous. L'activité de ces deux années nous a été présentée par le bureau. Une présentation originale, sous forme d'interrogation des responsables des commissions, sur le travail qui a été fait et ce qui n'a pas pu être fait et pourquoi ? Il reste encore deux ans pour le réaliser !

Une équipe dynamique qui a su intéresser les participants.

17 syndicats sont venus présenter leur activité en lien avec celle de l'URI. Du négatif mais aussi du positif a été pointé.

Marylise Léon, Secrétaire Générale de la CFDT, était présente. Elle a pointé trois priorités sur notre syndicalisme : gagner les élections CSE (comité social et économique) qui seront renouvelés en 2024, le développement et réussir l'accueil de nos adhérents. Elle a salué les actions de l'URI comme les projets de territoire et l'engagement dans la transition écologique. Elle a terminé avec un échange avec la salle.

Cela a été aussi le moment de remercier la trésorière pour son départ à la retraite et la secrétaire Lysiane pour son départ de l'URI. Des moments émouvants.



A écrire

Manif 13 octobre article ? photos ?

Fonctionnement de l'UTR

La Galette ! journée conviviale ! 25 janvier 2024 !

Petit rappel, en janvier 2023, la galette avait dû être annulée car nous avons été percutés par les manifestations contre la réforme des retraites.

Donc, on croise les doigts, nous avons choisi la date du 25 janvier 2024, pour se retrouver. Nous irons à Ayguemorte les Graves.

Les commissions

Commission formation

Pour l'année 2023, nous n'avons pas encore pu organiser les formations « **accueil des nouveaux adhérents** ». Elle s'adresse comme son nom l'indique à des nouveaux adhérents. Elle se fait sur un jour, elle leur explique le fonctionnement de l'UTR et notre activité dans la convivialité.

Nous avons fait le choix d'aller au plus près des adhérents et c'est pour cela que nous avons programmé deux réunions :

- Le 16 octobre à Eysines (malheureusement que trois personnes de disponibles, elle a été reportée)
- Le 21 novembre à l'UD

Si vous êtes curieux, intéressés n'hésitez pas à nous appeler.

- Plan de formation 2^{ème} semestre 2023

Formations	2 ^{ème} semestre 2023
Adhérent Cfdt, bientôt en retraite	8 et 9 novembre
Conduire une réunion	13 novembre
Accueil des nouveaux adhérents	21 novembre
Prendre sa place à la Cfdt retraités	5 décembre



Commission loisirs

- Sortie à la vallée des singes le 28 septembre 2023

POURTANT C'EST BON POUR LE MORAL !

62-39 Ce n'est pas un score de rugby.

62 c'est le nombre d'inscrits pour cette sortie !

39 c'était le nombre de présents dans le bus !

Pas question de culpabiliser les absents qui avaient prévenu les organisateurs (ils auraient tous préféré être avec nous pour cette journée)

Mais cette situation, avec ces conséquences financières, préoccupent les responsables qui s'interrogent sur l'avenir des sorties en bus !

POURTANT, ce type de réalisations de la commission loisirs, C'est bon POUR LE MORAL !

En effet, c'est l'occasion de mieux se connaître, de partager les échanges sur le quotidien, de prendre des nouvelles des uns et des autres et le plaisir de se retrouver.

Souhaitons un avenir pour la poursuite de ces initiatives.

Guy Rambaud

- Voyage au pays des singes

Le 28 septembre nous étions donc une quarantaine à nous retrouver à 7 heures du matin pour partir en voyage ... et quel voyage !

Dans une ambiance joyeuse teintée d'une agréable nostalgie, nous avons tout d'abord visité Le Cormenier, un parc d'attractions à Champniers, qui permet de découvrir la vie rurale de la famille Bernardeau et plus particulièrement celle de Pierre né en 1898.



Le parcours prodigieusement bien conçu, nous mène dans une succession de 8 salles (sa naissance, l'école, la veillée, la vie du village...) qui permettent de voyager dans le temps et de revivre l'histoire de nos ancêtres (de 1898 à 1945) en immersion totale grâce à des décors, des automates, des odeurs et des effets spéciaux.

Le parc propose également des scènes interactives pour revivre la période des 30 glorieuses (1945/1973)

La Dame Cacahuète nous invite à passer les portes du temps des 30 Glorieuses. A partir de ce moment-là, nous partons à la découverte des différents stands, la visite est libre on peut déambuler à notre rythme, avancer et revenir sur nos pas, vivre et revivre les expériences. Chaque stand est interactif et ludique, de quoi éprouver quelques émotions de jeunesse !!

Ensuite, direction Romagne à quelques kilomètres, pour un déjeuner très agréable, au cœur de la Vallée des singes, prélude à une aventure incroyable de découverte d'environ 450 singes de différentes espèces en totale liberté sur un site aménagé sur 22 hectares.

Une bouffée d'oxygène au plus près des primates qui font partie d'un programme de protection de la nature et de l'environnement.



Le retour à Bordeaux vers 19h s'est fait avec le sentiment d'avoir vécu une journée conviviale et riche de découvertes et d'émotions. A refaire !

Bernadette Guigli

- Sortie Rando



Photos à rajouter

C'est par un beau soleil que nous avons commencé la rando des châteaux des Graves avec un peu d'histoire.
Nous avons pu admirer le château Carbonnieux et nous sommes partis à travers les vignes jusqu'au château Smith Haut Lafitte. Visite toute en beauté du château et du parc.
Un passage près de Caudalie et direction vers le château Larrivet Haut Brion en pleine vendange puis le château Haut Bailly.
Le château La Louvière nous attendait pour un pique-nique bien mérité.
Après la visite du château La Louvière, nous avons terminé ce périple par la visite du château Carbonnieux.
Les 12 participants étaient ravis de cette journée.

Commission Santé - Autonomie



A écrire

- Réunion CDCA

Réunion des mandats CCAS/CIAS

La réunion annuelle des mandats CCAS se déroulera le lundi 20 novembre de 10h à 16h.

Elle est organisée à l'Union Départementale, avec le nouveau responsable du groupe de travail Frédéric Dupont secondé de Marielle Dussol. L'ordre du jour vous parviendra ultérieurement.

Mutuelle



Petit rappel :

1. Vous êtes adhérent à la mutuelle MGEN Solutions, **vous voulez changer de catégorie** AZUR 1, AZUR 2 ; AZUR 3, AZUR 4, vous pouvez le faire avant le 31 octobre 2023 effectif au 1^{er} janvier 2024.

2. **Si vous voulez changez de mutuelle**, nous procéderons aux démarches nécessaires en votre nom à la résiliation de votre ancien contrat.

La résiliation est effective un mois après la date de réception de la notification.

Attention ! Votre ancien assureur doit vous rembourser la partie des cotisations payées correspondant à la période postérieure à la date d'effet de la résiliation, dans un délai de 30 jours.

Les territoires

Territoire du Libournais



Jeudi 12 octobre, 9 adhérents (sur les 70 recensées sur le territoire Libournais) se sont réunis, à la Bourse du travail à Libourne. C'est la reprise après les vacances et nous espérons que nous serons plus nombreux dans les mois futurs.

Que vous soyez ancien ou nouvel adhérent, si vous avez des problèmes de déplacements, de rattachement informatique, joignez-nous et nous verrons si nous pouvons trouver une solution.

Lors d'un tour de table de présentation, nous avons accueilli Jacques, un nouveau retraité.

Après un point sur l'actualité, nous avons évoqué :

La manif du 13 octobre, à Bordeaux ; l'Union Départementale CFDT BX qui a été couvertes de graphes d'insultes diverses ; La Mutuelle SGEN Solutions ; l'accord prochainement signé sur les retraites complémentaires l'AGIRC-ARCCO ; la destination future de l'Esog (ancienne caserne libournaise) qui en 2024 devrait accueillir des équipes de la Sécurité Civile (avec des hébergements) et, enfin, quelques nouvelles de la Commission Loisirs de l'UTR3 avec la derrière « rando » sur les châteaux de Pessac Léognan.

Corine et Bruno élus dans les instances CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) et CTS (Conseil Territorial de Santé) nous ont fait les comptes rendus des dernières réunions de ces instances et des derniers bureaux et Conseil UTR 33 (après l'assemblée générale de Mai 2023).

Bruno nous a fait un point sur les travaux auquel il participe sur le territoire « 0 Chômeurs » du canton de Castillon la Bataille.

La prochaine réunion Libournaise aura lieu le mardi 21 novembre 2023

Nous y aborderons la mise en place des réunions de travail de 2024, dont une plus festive comme en début d'année avec une après-midi « Vœux et Galettes » ; Les thèmes possibles pourraient être : informations sur notre mutuelle, la mise en place d'une plate-forme pratique d'informations destinée aux adhérents du

Libournais en lien avec le syndicat départemental. Vous pouvez aussi donner des idées de sujets.

Pour ceux qui pouvaient se libérer, un repas au restaurant a permis de continuer les échanges dans la bonne humeur et la convivialité. Ce sera à renouveler !

AU 21 NOVEMBRE peut être ?

Georges Dattas

Territoire du Bassin

Le territoire Bassin d'Arcachon, Sybarval (syndicat bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre) s'affirme par son dynamisme notamment autour de la réflexion concernant le futur plan mobilité sous compétence de la communauté d'agglomération bassin nord comprenant 8 communes : Lège-Cap-Ferret, Arès, Andernos, Lanton, Audenge, Biganos, Mios et Marcheprime (73 000 h) et le Sybarval (170 000h) en constant et 1 million l'été avec les touristes et les résidences secondaires.

Etant acté que la voie de contournement ne se fera pas, le plan mobilités, prévu pour démarrage au 01/09/24 s'impose comme une impérieuse nécessité, mais il doit absolument correspondre aux besoins sociaux et écologiques en priorité pour tous les publics.

Apparemment, les élus ont déjà bien travaillé, mais nous serons vigilant quant au respect de certaines évolutions nécessiteuses bien au- delà du territoire notamment avec les interconnexions vers Bordeaux, le sud-Gironde et le nord des Landes.

La participation de tous les acteurs publics et économiques locaux se met en place, l'aspect technique et financier sera énorme, donc la participation de tous les acteurs s'impose pour le bénéfice de tous ! (Chaque euros d'argent public engagé doit être optimisé)

Claude Leservoisier

Les sections syndicales de retraités - SSR



A compléter

SSR communication Conseil culture

NON AU MÉPRIS DE LA POSTE POUR SES RETRAITÉS

Pour remercier ses anciens employés de leur engagement et de leur dévouement à leur entreprise et au service public, La Poste a décidé de supprimer les très maigres avantages dont disposaient encore les postiers retraités.

Plus que cette nouvelle attaque contre notre pouvoir d'achat, nous postières et postiers retraités et actifs, dénonçons cette décision méprisante prise à notre égard par les dirigeants de La Poste.

La plupart d'entre nous ont consacré la totalité de leur vie active au service de La Poste et de ses clients/usagers. Nous avons assuré la pérennité de la Poste et de

son modèle économique sans avoir souvent reçu une juste reconnaissance morale ou une reconnaissance financière...

Une pétition circule pour demander l'annulation de cette décision.

Macron réduit les ambitions du "zéro chômeur"

TOUT POUR LA COM' ! C'est le triste constat que vient de faire l'association Territoires zéro chômeur longue durée (TZCLD), qui, depuis 2016, s'occupe du retour à l'emploi des chômeurs sortis du circuit. Le principe est simple : l'associe embauche les chômeurs en CDI et leur trouve une activité, à condition de ne pas concurrencer le tissu économique local. L'affaire fonctionne plutôt bien : en huit ans, 5 000 personnes ont retrouvé du travail. Aujourd'hui, 58 territoires ont déployé l'initiative Zéro chômeur, dont 25 en 2023.

L'Europe charmée

Devant ce probant succès, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a tressé des lauriers à l'association dans un rapport remis à l'ONU au printemps dernier destiné à montrer les engagements de la France en la matière.

Sauf que, depuis, rien ne va plus. En juillet, le décret fixant les conditions de l'expérimentation revoit à la baisse le montant de la contribution versée

par l'État pour chaque salarié. Le 18 septembre, l'association découvre que le Pacte des solidarités, présenté par Elisabeth Borne, s'est fait sans elle. Le coup de grâce arrive le 27 septembre, lorsque, dans le projet de loi de finances 2024, TZCLD constate qu'un budget de 69 millions d'euros lui est alloué, au lieu des 89 millions demandés par Louis Gallois, gestionnaire du fonds, ce qui l'oblige, dans les faits, à renoncer aux 25 nouvelles expérimentations prévues en 2024. Le gouvernement veut-il tuer l'initiative alors qu'il s'en sert pour valoriser, à l'étranger, son action en matière de solidarité ?

Séduite par le projet, l'Europe vient d'annoncer, elle, une enveloppe de 23 millions d'euros pour aider les pays membres désireux de réfléchir à leur tour à l'expérimentation. La Wallonie ou Rome ont débloqué près d'une centaine de millions d'euros chacun pour créer des territoires zéro chômeur. Tandis que le zéro chômeur à la française s'exporte, le gouvernement rabote.

La French Touch, oui, mais pas contre le chômage ?